Intervention de M. HANNOUN Sous-Gouverneur de la Banque de France "PARIS MILLENIUM", le 30 mars 1999

Je tiens d'abord à remercier l'AFECEI, l'AFB, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Europlace, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette manifestation sur un sujet crucial pour la communauté financière.

J'articulerai mon propos autour de trois idées :

- 1. Nous avons des atouts ;
- 2. Nous sommes confiants;
- 3. Nous restons vigilants.

Pour réussir le passage à l'an 2000, la Place de Paris dispose de plusieurs atouts

Premier atout, les établissements de crédit, les entreprises d'investissement, les entreprises de marché, les différents systèmes de place et la Banque de France ont mobilisé depuis plusieurs années des équipes importantes pour relever le défi de l'an 2000.

Deuxième atout, nous bénéficions de l'expérience acquise à l'occasion du passage à l'euro. Cette expérience permet aux responsables de projet de mieux prendre la mesure des problèmes de contention de ressources qui peuvent être rencontrés, notamment pour les tests, en sensibilisant les instances dirigeantes, en activant une réflexion, souvent réutilisable, pour les solutions de contournement ou les mesures de précaution, en donnant enfin un bon indicateur de la capacité de chacun à se préparer pour surmonter un problème de cette ampleur.

Troisième atout, la Place de Paris a une tradition d'interbancarité qui fait que nos établissements, nos systèmes et nos autorités de Place ont l'habitude (je dirais presque le réflexe) d'aborder les problèmes de façon collective, afin d'élaborer des positions et des normes communes, et de gérer des systèmes en commun.

- Le groupe de concertation de place, qui a vu ses attributions concernant l'euro étendues à l'an 2000, permet un large échange de vue entre les acteurs de la place de Paris, en liaison avec les autres secteurs de l'économie française.
- Le comité de pilotage et le groupe de suivi technique, coprésidés par l'AFECEI et la Banque de France, favorisent une réflexion commune et la diffusion des méthodes de préparation les plus efficaces, tout en permettant d'être régulièrement informés sur la situation individuelle des établissements et des systèmes.

Ces structures de Place intègrent naturellement dans leurs travaux les impératifs internationaux. Ces derniers se situent à deux niveaux :

- à l'échelon européen, puisque le système européen de banques centrales a établi un plan de tests pour ses applications, notamment pour le système TARGET.
 Le calendrier des tests TARGET est aujourd'hui inclus dans le calendrier des tests de place français et leurs modalités, dont la participation éventuelle des banques à des tests de bout en bout, sont en cours de discussion.
- à l'échelon mondial, puisque la place de Paris participera au test mondial des 12
 et 13 juin, avec ses principaux systèmes de paiement et de règlement/livraison de titres.

Le suivi engagé au niveau interbancaire que vous a exposé M. Spiri, mais aussi les travaux du CFONB qui vous ont été présentés par M. Bonnardin et le dispositif mis en place par la Commission Bancaire que vous a rappelé M. Thoraval, nous permettent de disposer d'une bonne visibilité sur l'état d'avancement de la préparation de la Place de Paris.

Nous sommes confiants

Les informations dont nous disposons, grâce à ces structures de suivi, sont globalement rassurantes, comme l'ont confirmé les différentes interventions au cours des trois tables rondes de cette matinée :

 la première table ronde, consacrée à l'état de préparation des établissements, a montré, comme en témoigne la dernière enquête de la Commission Bancaire, un progrès sensible de la préparation dans tous les domaines;

- la deuxième table ronde, sur l'état de préparation des systèmes de Place dits "critiques", c'est-à-dire ceux dont le dysfonctionnement pourrait entraîner une perturbation grave pour la Place, a montré, comme en témoigne le rapport du CFONB, que cet état de préparation est satisfaisant;
- la troisième table ronde a montré les efforts engagés par les différents fournisseurs d'infrastructures techniques, tels SWIFT, France-Télécom, EDF-GDF, le Ministère de l'équipement...

Concernant par ailleurs la disponibilité de l'argent liquide, il n'y a pas de raison d'envisager un mouvement de retrait aux guichets de vaste ampleur mais, si c'était le cas, sachez que la Banque de France disposera des stocks nécessaires de billets pour y faire face.

Nous sommes donc confiants et il nous faut naturellement transmettre ce message de confiance dans la qualité de la préparation des acteurs de la Place. En même temps, nous restons vigilants.

Nous restons vigilants

Dans nos sociétés informatisées et interconnectées, le passage à l'an 2000 est un défi collectif très complexe car l'interdépendance entre tous les acteurs est une source de risque systémique. Nous devons donc rester très vigilants.

Tout d'abord, le jugement favorable global ne doit pas occulter l'existence de situations individuelles contrastées. L'enquête précitée de la Commission Bancaire a ainsi clairement mis en évidence que certains établissements pouvaient apparaître comme légèrement en retard par rapport aux prévisions initiales. Aussi les autorités de tutelle doivent-elle maintenir leur effort de sensibilisation des équipes dirigeantes. La Commission Bancaire dispose à cet effet d'une équipe d'inspecteurs spécialisés, qui mènent des vérifications sur place.

Ensuite, quelle que soit la qualité de la préparation des acteurs, on ne peut totalement exclure que des difficultés résiduelles apparaissent lors du passage à l'an 2000. Il revient à chacun de tout mettre en oeuvre pour les minimiser. A cet égard, l'une des priorités majeures au cours des prochains mois réside dans l'élaboration et le test des plans de continuité et de contournement, comme le souligne le livre blanc publié vendredi dernier, avec :

- l'adoption de mesures préventives et d'accompagnement, limitant les risques d'incident;
- la préparation de plans de secours.

La Banque de France, la Commission Bancaire et les différentes structures interbancaires veilleront à ce que l'ensemble des acteurs de la Place de Paris intègrent ces impératifs.

Au titre de mesures préventives, la Banque Centrale Européenne prendra très prochainement position sur la fermeture du système TARGET le 31 décembre 1999. Une telle mesure contribuerait à mon avis à sécuriser le passage à l'an 2000.

En conclusion et avant de laisser le Président Vienot conclure cette réunion, je voudrais souligner que le processus très structuré et très professionnel qu'a adopté la Place de Paris pour préparer le passage à l'an 2000 nous permet de nourrir une confiance raisonnée.

Je vous remercie.